

Cancer du côlon: quels sont les bénéfices du dépistage?

PRÉVENTION En Suisse, 4'600 nouveaux cas de cancer du côlon sont diagnostiqués chaque année. Le gastroentérologue Gabriele Strini observe chaque jour combien le dépistage change le destin de ses patients.

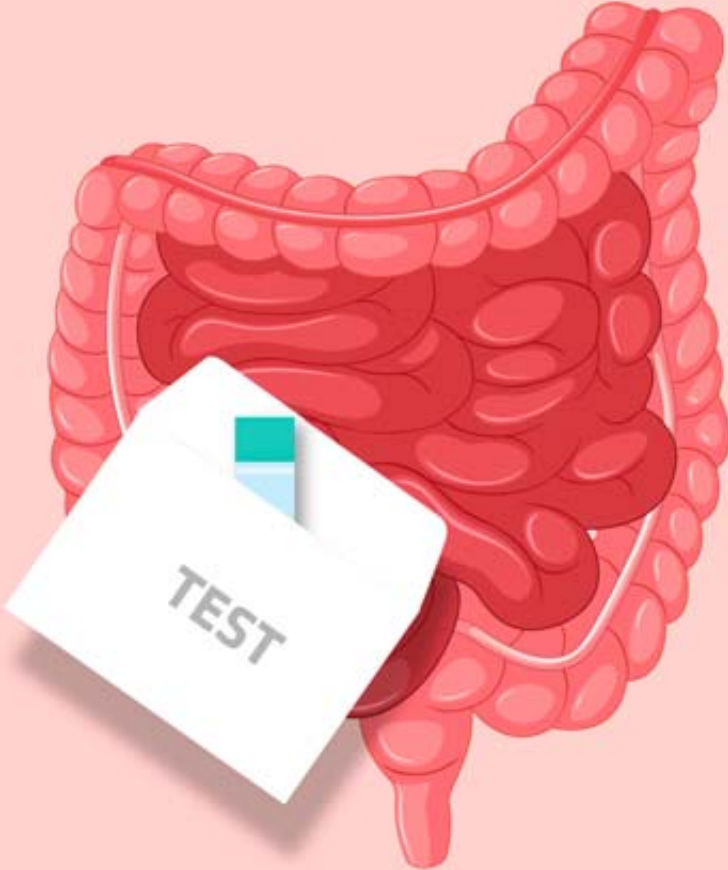
PAR YANNICK BARILLON, JOURNALISTE RP

Le cancer du côlon est le troisième cancer le plus fréquent en Suisse, avec environ 4'600 nouveaux cas et 1'600 décès par an. Le Valais a recensé en moyenne 213 nouveaux cas de cancer colorectal par année entre 2018 et 2022. « Le dépistage sauve des vies. Si on ne fait rien, le risque de décès existe », rappelle le Dr Gabriele Strini, gastroentérologue au sein de la Maison santé Chablais, à Collombey. La prévention devrait être un réflexe entre 50 et 69 ans et désormais jusqu'à 74 ans dans le cadre du programme de dépistage cantonal. Un test simple fait la différence : le test immunochimique fécal (FIT), à réaliser chez soi tous les deux ans. « L'objectif est de détecter des lésions qui saignent, notamment des polypes. Si le cancer est au stade précoce, on a de grandes chances de guérison », explique le Dr Strini.

Détecter avant les symptômes

Un polype est une prolifération cellulaire anormale (adénome) qui peut se transformer en cancer. Pour le gastroentérologue, le test FIT recherche des traces invisibles de sang dans les selles même s'il n'est pas infaillible. « Il est très utile mais sa sensibilité est inférieure à la coloscopie car son résultat peut être faussement négatif. Je préfère parfois faire une coloscopie préventive plutôt que de passer à côté d'un cancer. » Fréquentes, les hémorroïdes internes faussent parfois les résultats et rendent le test positif en l'ab-

CANCER DU CÔLON AGIR AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD



POURQUOI SE FAIRE DÉPISTER?

- 3e cancer le plus fréquent en Suisse
- Il évolue longtemps sans symptôme
- Détecté tôt, il se guérit beaucoup mieux
- La prévention réduit le risque de décès

QUI EST CONCERNÉ PAR LE DÉPISTAGE?

- Hommes et femmes dès 50 ans
- Jusqu'à 74 ans dans le programme valaisan
- Dès 40 ans en cas d'antécédents familiaux (hors programme)
- Même en cas d'absence de symptômes

COMMENT FAIRE?

- Répondre à l'invitation cantonale reçue dès 50 ans
- En parler avec son médecin traitant
- Réaliser le test FIT à domicile (CHF 4.60)
- Répéter le test tous les deux ans

ET SI LE TEST EST POSITIF?

- Prendre rendez-vous pour une coloscopie
- Examen sans franchise dans le cadre du Programme cantonal

Dans la majorité des cas :

- Hémorroïdes ou lésions bénignes
- Parfois un polype retiré immédiatement
- Plus rarement, un cancer détecté précocement

«LE DÉPISTAGE SAUVE DES VIES. SI ON NE FAIT RIEN, LE RISQUE DE DÉCÈS EXISTE.»

DR GABRIELE STRINI
GASTROENTÉROLOGUE

sence de polypes. Dans sa pratique, le Dr Strini réalise une dizaine de coloscopies par jour: « La plupart du temps, il n'y a rien de grave. Les cancers restent rares lorsque les patients consultent vers 50 ans. J'observe aussi que si le test est positif, ils sont davan-

tage motivés à faire une coloscopie. » En cas d'antécédents familiaux, il conseille un contrôle dès 40 ans car on constate une hausse des formes génétiques de cancer du côlon chez les plus jeunes. « Il faut s'informer et en parler en famille », insiste-t-il.

Le dépistage rassure et sauve

Natacha a reçu à 65 ans l'invitation du programme cantonal valaisan. Son premier test est négatif, le second recommandé deux ans plus tard s'avère positif. « Je n'avais aucun symptôme : ni constipation, ni traces de sang et aucune douleur. Alors, j'étais sceptique pour la coloscopie. » Encouragée par son médecin, elle accepte finalement l'examen. « Ce n'était pas si terrible. L'intervention a révélé des

diverticules sans conséquence. J'étais soulagée de l'avoir fait pour être certaine de ne pas passer à côté de quelque chose de grave. » Pour le Dr Strini, ce parcours est typique. « Les patients sont stressés à l'invitation du dépistage, mais cela crée une prise de conscience. La prévention fonctionne bien. » En 2025, près de 50'000 invitations ont été envoyées en Valais ; 39 % des destinataires ont demandé un test et 4,7 % se sont révélés positifs, avec une coloscopie prise en charge. Le programme s'étend désormais jusqu'à 74 ans, sans franchise. Selon le gastroentérologue, « Chez les personnes âgées, le test FIT est une bonne méthode. Après 80 ans, il faut peser les bénéfices et les risques d'une coloscopie. » Il convient de ne pas attendre les symptômes surtout si on a des antécédents familiaux. « Saignement, perte de poids, changement du transit : il faut consulter. » Prévenir le cancer du côlon, c'est aussi adopter une hygiène de vie protectrice : limiter la viande rouge, privilégier les fruits et légumes, réduire sa consommation d'alcool et bouger régulièrement. ●

L'OMBUDSMAN VOUS INFORME

Quel est le rôle de l'Observatoire valaisan de la santé?

L'Observatoire valaisan de la santé (OVS) est un outil d'aide à la décision au service du canton et de sa population. Sa mission principale est d'analyser, d'interpréter et de mettre en perspective les données relatives à la santé des Valaisannes et des Valaisans et au fonctionnement du système de santé. Concrètement, l'OVS collecte et analyse des informations sur l'état de santé de la population, l'évolution des maladies et la prévalence des facteurs de risque ou protecteurs. Il gère notamment le registre des tumeurs qui permet de suivre l'évolution du cancer dans le canton. L'OVS suit également l'évolution de l'accès aux prestations de soins de la population, les types de prestations qui sont four-

nies ainsi que leur qualité. Sur la base de l'évolution démographique, épidémiologique et des modes de prises en charge, il établit des prévisions utiles pour définir les besoins à moyen et long terme dans le secteur hospitalier stationnaire et dans le domaine des soins de longue durée. Celles-ci sont nécessaires pour planifier les ressources, adapter l'offre de soins et garantir une prise en charge adéquate sur l'ensemble du territoire cantonal. Les données utilisées par l'OVS proviennent de multiples sources. Elles sont collectées auprès des différents prestataires de soins, du canton, des offices fédéraux ou d'organismes internationaux tels que l'OCDE ou l'OMS. Elles peuvent éga-

lement provenir d'enquêtes réalisées auprès de la population et portant sur des problématiques spécifiques. Par ses analyses, l'OVS aide ainsi à mieux comprendre la réalité du terrain pour anticiper les besoins du futur en matière de santé. Vous trouverez l'ensemble des indicateurs et publications de l'Observatoire valaisan de la santé sur son site internet: www.ovs.ch. ●



LUDVINE DÉTIENNE
RESPONSABLE DE L'OMBUDSMAN

INFO@OMBUDSMAN-VS.CH
TÉL. 027 321 27 17

PARTENAIRES

DSSC Service cantonal de la santé publique
www.ws.ch/sante

Promotion santé Valais
Gesundheitsförderung Wallis
www.promotionsantevalais.ch

LIGUE PULMONAIRE VALAISANNE
LUNGENLIGA WALLIS
www.liguepulmonaire-vs.ch

POUR EN SAVOIR PLUS...



UN PODCAST POUR MIEUX COMPRENDRE ET AGIR POUR SA SANTÉ, À RETROUVER SUR MONPODCAST.CH